

REACTION DES AVIGREF PAR RAPPORT A LA DECLARATION DU MEHU LE 14 AVRIL 2012

Suite à la déclaration faite sur les antennes de Canal3, le samedi 14 avril 2012, par le Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme relative a la rencontre qu'il a eue avec les responsables des Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (AVIGREF) de la Pendjari le vendredi 13 avril 2012, au sujet de la situation de crise qui prévaut au niveau des parcs, notamment celui de la Pendjari, je voudrais, en ma qualité de Président de l'Association qui a conduit la délégation, apporter quelques clarifications sur les conclusions de la séance telles que présentées par le Ministre.

D'une manière générale, la rencontre n'a pas été une occasion d'échange et d'explication pour permettre aux participants de comprendre certains faits et faire la lumière sur les appréhensions des AVIGREF. Pour nous, elle a été une séance de leçons à recevoir d'un souverain qui a conduit la séance avec dirigisme et le ton inattendu en lieu et place d'un Ministre de la République.

En somme, les AVIGREF ont posé 4 préoccupations essentielles et sont sorties déçues à la fin de la séance

- 1- Elles ont voulu savoir les vrais motifs du limogeage des deux directeurs de parcs au mépris des textes qui régissent le CENAGREF
 - Seule réponse, le Ministre représente l'Etat ; il a le droit de limoger qui il veut et de nommer qui il veut. Il n'ya pas d'explications à donner aux AVIGREF à cela.
- 2- Elles ont cherché à connaître les dispositions envisagées ou à prendre pour rétablir la légalité par rapport à ce limogeage injustifié
 - Les termes de référence sont élaborés et on est à la phase d'identification du cabinet qui fera le recrutement. Aucune précision sur les TdR et le délai alors que les intérimaires nommés sont déjà à leur 5è mois. En plus, les TdR tels que taillés sur mesure ne visent qu'à confirmer les intérimaires.
- 3- Les AVIGREF s'attendaient à sortir avec une suite favorable pour la reprise des activités des pêcheurs mis en chômage depuis le 08 février 2012 malgré toutes les démarches faites pour attester et prouver que l'activité était légalement conduite par ces derniers qui se sont également à jour vis-à-vis du CENAGREF
 - Là le Ministre trouve que le décret en vigueur et qui est signé le 28 mai 2011 contient des irrégularités et que les Ministres qui l'ont signé ont commis des erreurs parce qu'ils n'ont pas pris le soin de le lire avant de signer. Les tentatives des AVIGREF pour relever les irrégularités commises à ce niveau ont mis le Ministre dans un autre état d'âme avec des propos non appropriés à l'endroit des responsables des AVIGREF.

- 4- Enfin, les AVIGREF ont voulu comprendre les fondements du redéploiement envisagé des forestiers à la Pendjari par une simple volonté et décision du Ministre, les termes de référence et les mesures budgétaires prises à cet effet, étant entendu que des affectations d'agents au CENAGREF doivent se faire sur demande du centre selon les besoins.
- Le Ministre répond à ce sujet que les forestiers qu'il veut envoyer dans le parc ne viennent pas pour les activités de gestion du parc. C'est juste pour représenter l'Etat qui, selon lui, est absent à la Pendjari. Apparemment, le Ministre ignore que le CENAGREF est un office d'Etat et qui a pour mission légale de gérer les parcs. Au total, le Ministre sur ce point, nous a mis dans une confusion totale.

Notre déception enfin a été qu'il n'a pas donné l'occasion à l'AVIGREF de s'exprimer par la presse qu'il a invitée, par crainte certainement de se faire contredire. Sinon l'idéal aurait été qu'après son intervention à l'issue de la séance qu'il demande que les AVIGREF fassent de même.

En tout état de cause, nous en appelons à l'opinion nationale et plus particulièrement le chef de l'Etat afin d'arrêter le Ministre AHANHANZO GLELE Blaise dans son aventure. Car, les désagréments créés par ses directeurs intérimaires sont déjà énormes et contribuent à la destruction des dizaines d'années d'effort consenti par l'Etat béninois et ses partenaires au développement.

Pour l'AVIGREF Pendjari, le Président du Conseil
d'Administration de l'Union des Associations
Villageoises de Gestion des Réserves de Faune
(U-AVIGREF),

Séraphin B. KOUAGO